

2024, UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS CONCERNANT LA PROMOTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNÉ

L'accès aux soins pour tous est l'une des missions principales de la CPAM de l'Aube. Pour y parvenir face aux enjeux actuels de la démographie médicale, les équipes de la CPAM se mobilisent au quotidien pour accompagner la transformation du système de santé. Ces actions passent notamment par un accompagnement proactif des professionnels de santé afin qu'ils développent des modes d'exercice basés sur la coordination interprofessionnelle.

Les soins de premier recours peuvent ainsi s'organiser autour de professionnels travaillant au sein de MSP (maisons de santé pluriprofessionnelles) ou de CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé).

Ces structures permettent d'offrir un cadre attractif d'exercice pour les professionnels de santé, et notamment dans les territoires où leur densité est faible. Elles permettent également de garantir l'accessibilité aux soins pour les patients, tout en favorisant les échanges et la coordination entre les professionnels de santé, ce qui se traduit par une amélioration de la prise en charge médicale des patients.

Les équipes du pôle Accompagnement des offreurs de soins soutiennent au quotidien les professionnels de santé afin de faire la promotion de ces modes d'exercice, de leur en expliquer les avantages, ainsi que les bénéfices ou aides qu'ils peuvent en retirer.

Grâce à ces actions, en 2024, trois nouvelles maisons de santé ont signé l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI) avec la CPAM.

De plus, une nouvelle CPTS a commencé à se constituer sur le territoire des Grands Lacs.

Ainsi, fin 2024, le département de l'Aube compte :

17 MSP

SOUS CONTRAT ACI

2 CPTS

EN FONCTIONNEMENT

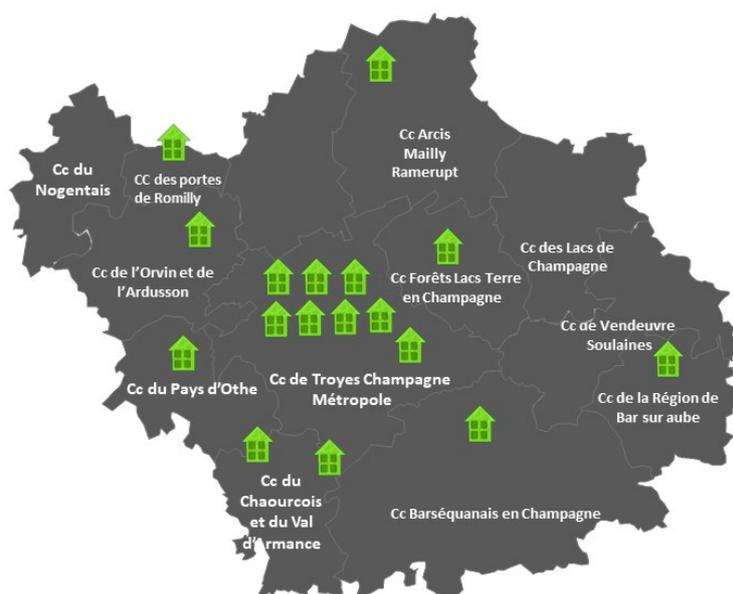
[SUD EST AUBOIS ET TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLÉ]

8 CENTRES DE SANTÉ

Ces structures sont accompagnées par la référente des organisations coordonnées de la CPAM afin de mettre en place de nouveaux parcours de santé, des protocoles entre professionnels ou encore pour déployer des missions de santé publique.

IMPLANTATION DES MSP ET CPTS

SUR LE TERRITOIRE AUBOIS

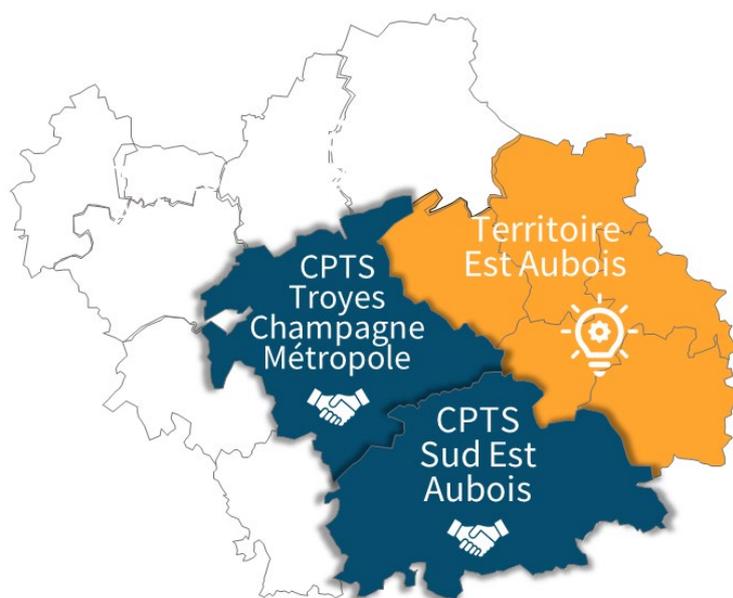


17 maisons de santé ACI :

Aix-en-Othe
Arcis-sur-Aube
Auxon
Bar-sur-Aube
Bar-sur-Seine
Chaource
Marigny-le-Châtel
Piney
Romilly-sur-Seine

1-2 Troyes
Chartreux
Jules Guesde
Ursulines

La Chapelle-Saint-Luc
La Rivière-de-Corps
Saint-André-les-Vergers
Saint-Julien-les-Villas



2 CPTS sous ACI



1 territoire engagé avec une Lettre d'intention